



Juillet 2015

SOMMAIRE

- Fête Nationale.
- Edito.
- Travaux et Patrimoine.
- Vie quotidienne.
- Urbanisme - Environnement.
- Rencontre avec les Pouillerots.
- Les chiffres.
- Finances.
- SIVOM.
- Promotion communale et Vie associative.
- Des Pouillerots à l'honneur.
- Etat civil.
- Mieux vivre à Pouilly.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Pouilly

Maire :

Marilyne WEBERT

11 rue du Limousin
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22

Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.

Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.

Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire
et des Adjointes sur rendez-vous.

**Les services administratifs
de la mairie seront fermés
du 3 au 23 Août.**

**Une permanence télépho-
nique sera assurée en jour-
née et le week-end, en cas
de besoins**

au n° : 06 71 21 68 16



Pour la Fête Nationale le conseil municipal invite les Pouillerots autour d'un barbecue

le Mardi 14 juillet à 11h30

sur la place du hangar face à la mairie

EDITO

Nous sommes assaillis quotidiennement par un tourbillon d'informations et de questions concernant la Réforme Territoriale en cours, la baisse drastique et durable des dotations de l'Etat et des subventions, avec des conséquences désastreuses en matière d'équipements et de services, le transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité. Alors, nous sommes amenés à nous interroger sur la place de notre village dans ce dispositif, et nous avons la sensation de marcher sur un fil. Un numéro d'équilibriste qui nous impose de veiller à la rigueur budgétaire car nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre pour compenser la baisse des dotations, de faire des efforts de maîtrise des dépenses de personnel et d'optimisation de notre gestion pour dégager des économies supplémentaires tout en choisissant de conserver le même poids fiscal, de garantir le réalisme de nos investissements, en travaillant notamment avec l'appui et le conseil technique de différents organismes, à l'élaboration d'un plan d'investissement qui nous permettra d'afficher en toute transparence les dépenses envisagées sur les 5 années à venir, et les recettes et moyens pour y parvenir.

Malgré l'avenir incertain et précaire de nos communes et la menace qui pèsent sur les interventions concrètes de nos collectivités, nous voulons faire avancer nos projets, offrir à tous les Pouillerots une qualité de vie basée sur des contacts directs, animer et faire vivre notre commune au gré du calendrier et des initiatives. Dans ce contexte où les réformes risquent de nous affaiblir, nous restons concentrés pour maintenir et cultiver les relations humaines et de dialogue, en nous appuyant sur LES VERTUS DE LA PROXIMITÉ.

Les actions que nous engageons dans ce sens nous permettent de garder la motivation et nous aident à conserver un équilibre salubre. Les réunions de quartier qui se déroulent depuis le 11 mars témoignent de cette volonté et de votre confiance.

....Merci à tous ceux qui sont force de propositions et de participation.

Le Maire, Marilyne WEBERT

TRAVAUX et PATRIMOINE

Bienvenue à Florian ROUSSEL, recruté en tant qu'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 3 mois allant du 28 mai au 28 août 2015 inclus.

Jardinières RD913 : Aménagement à moindre coût, elles ont enfin trouvé leur place et semblent satisfaire les automobilistes qui sortent de la rue du limousin. De nouvelles jardinières seront installées en complément, de part et d'autre de la sortie de la rue du Limousin.

Atelier technique : Les travaux de viabilisation sont en voie d'achèvement. Le modulaire est en place. Cet espace sera opérationnel dans le cadre des futurs travaux prévus en 2016 et qui permettront de finaliser l'implantation de l'atelier technique sur le blockhaus.

Appel à des prestataires extérieurs : Un nouveau nettoyage des voies se déroulera dans la semaine du 6 au 12 juillet. L'élagage des arbres est quant à lui terminé pour cette année.

Divers :

- La mairie est aujourd'hui occupée dans son intégralité. Les archives ont été regroupées et en cours de classement.
- Des jeux seront installés rue du petit chemin, près du banc dans le courant de l'été.
- La salle du conseil et des mariages mise à l'honneur par le blason de la commune, marqueterie réalisée et offerte par Alain STÉMART. Merci à lui.



VIE QUOTIDIENNE

Transports : Nous avons reçu en mairie les dépliants horaires d'été, valables du 6 juillet au 30 août. Sont aussi à votre disposition les enveloppes « rentrée scolaire 2015-2016 » concernant les abonnements scolaires.

POST-PAIEMENT : A compter du 1er juillet, utilisez le réseau LE MET' à volonté. Payez un mois après ! (dépliants disponibles en mairie).



Installé depuis le 10 juin, rue du Limousin, près de la place Mère Eglise.



Tout est prêt pour l'implantation, en juillet près de la place de l'église, d'un kiosque à baguettes de pain artisanal servies 24h/24 - 7j/7

Si vous souhaitez la mise à disposition d'un bac à compost, nouvelle génération, la mairie organise une livraison groupée. **Faites-vous connaître.**



A VERNY - Un marché hebdomadaire a lieu chaque dimanche de 8 h à 12 h sous la halle et place Saint-Michel.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

CHEVRE HAIE :

Nous avons obtenu de nouveaux avis positifs sur le projet Chèvre haie. Une prochaine réunion doit se tenir pour faire le point avec l'aménageur et le maître d'œuvre. La date de l'enquête publique (obligatoire) sera fixée d'ici quelques jours, pour une période de 1 mois. Nous vous indiquerons les dates et créneaux de consultation dès que le calendrier aura été défini avec le commissaire enquêteur. Vous pourrez ainsi venir prendre connaissance du projet et faire vos remarques.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou plus simplement : définition des objectifs pour notre village) a été débattu en conseil municipal le 1er juillet.

La commune poursuit son PLU, qui doit être opérationnel en mars 2017. Le transfert de compétence de l'urbanisme à l'intercommunalité (PLU Intercommunal) demeure pour l'instant en suspens.

Pas d'épandage des cendres de la chaudière biomasse de l'UEM à POUILLY. En séance du 7 janvier 2015, le Conseil Municipal avait émis un avis défavorable au plan d'épandage des cendres de la chaudière biomasse de l'UEM. Il a été entendu.

RAPPEL :

- **Ne démarrez pas vos travaux avant d'avoir eu la confirmation d'un accord de la commune. Nous pourrions être appelés à vous demander de modifier ou retirer les travaux commencés.**
- **Dépôts :**
 - **Tout dépôt sur l'espace public (benne, sable, matériaux, échafaudages, etc..) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de la mairie.**
 - **Le dépôt de fleurs et d'accessoires funéraires autour du colombarium n'est pas autorisé (cf : règlement affiché). Il risque d'entraver la circulation des piétons et notamment des personnes à mobilité réduite.**
 - **Il est strictement interdit de laisser les poubelles sur le trottoir en dehors des heures de ramassage.**

RENCONTRES AVEC LES POUILLEROTS

Les réunions se poursuivent, avec une participation stable d'une vingtaine de personnes.

Les prochaines réunions :

- Rue Nationale - Le Tonneau et Saint-Thiebault le 8 juillet.
- Pré Marcohé le 9 septembre.
- Rues des Thermes - de la Prairie - du Faisan - des Mésange le 7 octobre.

Les échanges sont intéressants et précieux. Ils nous permettent d'adapter notre action au plus près de vos besoins quotidiens. Après le mois d'octobre, une réunion sera organisée avec tous les référents de secteur afin de faire le point et d'expliquer sur ce qui a été réalisé, ce qui reste en attente et ce qui peine à trouver des solutions.

LES CHIFFRES

674 : Population municipale rectifiée (source INSEE) . Un recensement sera organisé dès le début de l'année 2016.

9000 € : Montant de l'installation de la nouvelle chaudière à la mairie (équipement prévu au BP 2015).

2000 € : Montant de la subvention parlementaire pour la chaudière.

2,50 m : C'est la hauteur du sablier installé devant le centre Pompidou de Metz. Il décomptera le temps qui nous sépare du 1^{er} décembre 2015, date à laquelle les 196 délégations signeront ou non le nouvel accord climatique à Paris.

FINANCES

Les demandes de subventions pour le projet d'enfouissement des réseaux et d'aménagement du «Cœur village» ont été sollicitées depuis quelques mois déjà.

Aujourd'hui, nous avons reçu des réponses négatives et une réponse positive de 10 000€ (réserve) parlementaire, ainsi qu'un engagement de l'URM d'aide au financement pour l'enfouissement des réseaux à hauteur de 40%. Nous sommes en attente de la réponse du conseil départemental, représenté par Jean FRANCOIS. Les dernières nouvelles relayées par la presse ne sont pas encourageantes.

SIVOM POUILLY-FLEURY

• **Nouvelles élections, Nouveau bureau** en place à compter du 10 juillet, suite à la démission du président en juin.

• **Effectifs rentrée scolaire 2015 :**

2 ouvertures de classe.

- 113 inscrits à l'école élémentaire (1 classe supplémentaire).
- 72 inscrits à l'école maternelle (1 classe supplémentaire).

• **Bâtiment modulaire du périscolaire :**

L'agrandissement du périscolaire ne sera pas effectif en septembre 2015 en raison de l'attente des subventions du Conseil Général. Le projet est reporté début 2016 au plus tôt.

• **Tarifs périscolaires:** aucune modification tarifaire prévue pour la rentrée.

• **Une nouvelle compétence :** la micro-crèche «**Crechendo de Fleury-Pouilly**». Démarrage des travaux en juillet pour une ouverture prévue en octobre.



À compter de la rentrée 2015, les zones changent. Vérifiez sur la carte la zone de votre académie.

L'académie Nancy-Metz fait désormais partie de la zone B.
Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015

PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE

Après la cérémonie des vœux, la bourse puériculture (AIPE), la chasse aux œufs, la bourse aux plantes, le goûter/spectacle des aînés, le salon du savoir-faire, la Fête de la musique, la commune invite les pouillerots, petits et grands, à la rencontre du 14 juillet. A cette occasion, la circulation sera coupée dans les 2 sens sur la portion située entre la place Mahire et le petit chemin. Peu de répit pour le conseil et le comité car déjà se prépare la rentrée, le forum des associations, la fête patronale, le marathon... Dès le 6 septembre, l'activité associative reprendra avec le forum des associations organisé à POUILLY, dans le hall des sports. Merci aux bénévoles du comité d'Animation qui apportent un sérieux soutien à l'action municipale.

DES POUILLEROTS A L'HONNEUR

Les référents de quartier :

Pierre KREBER (Arbalétriers), Roland BARBIER (Chardonnerets), Vincent L'HOMEL (Colombier), Jean-Luc FANCHINI (Mère Eglise/Limousin/Seille).

pouilly

CARNET

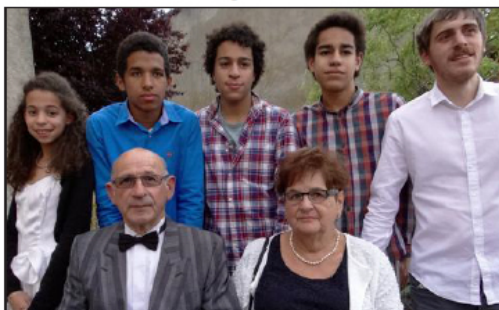


Joséphine et Henri : paroles de doyens

Henri Sornet, 92 ans et Joséphine Bervillé, 95 ans, sont les doyens de Pouilly. Ils se croisent tous les jours, en se promenant dans le village, échantent quelques mots et continuent leur chemin. « Elle marche beaucoup plus vite que moi », conclut Henri. Photo RL.

Lors du repas des aînés, la municipalité de Pouilly a honoré Joséphine Bervillé et Henri Sornet, les doyens de la commune. Joséphine Bervillé est née en 1920 à Amanvillers. « Notre famille comptait huit enfants. Je suis allée à l'école communale, puis j'ai appris la sténodactylo au syndicat féminin, à Metz. J'ai travaillé rue des Clercs comme secrétaire chez un dentiste. » Jeune mariée, elle perd son premier mari, tombé le 20 mai 1940 dans l'Aisne. Elle se remarie en 1944, à Castres, avec Henri Bervillé. La guerre terminée, le couple Bervillé revient en Lorraine, à Woippy. « J'ai eu huit enfants, deux du premier mariage et six ensuite. Je ne compte plus les petits-enfants et arrière-petits-enfants ! Ma fille s'est installée à Pouilly en 1967. Elle nous a trouvé un logement, logement que j'occupe toujours actuellement. Depuis le décès de mon second mari, en 1979, je vis seule, proche de mes filles. Aujourd'hui, je me contente de faire le tour du village. Je marche encore une heure tous les jours. » Henry Sornet, est né en 1923 à Behonne, près de Bar-le-Duc. Il a fait carrière dans la mécanique automobile. « En 1953, j'ai obtenu un poste de mécanicien chargé de l'entretien des véhicules dans l'entreprise Demathieu Bard de Montigny-lès-Metz. J'y ai fait carrière, jusqu'à mon départ à la retraite, à l'âge de soixante ans. En 1954, nous nous installons avec mon épouse Jacqueline, à Pouilly. Depuis son décès, l'an dernier, je vis seul, proche de mon fils qui habite aussi dans le village. »

Monique et François : un couple en or



POUILLY. Monique Schreiner et François Abel se sont mariés le 1^{er} juin 1965, à Etting, en Moselle. Monique était employée à La Poste, François a fait carrière à la SNCF. L'année de leur mariage, ils s'installent au quartier du Roi, à Woippy. Cinq années plus tard, ils déménagent dans leur maison à Pouilly. Heureux parents de trois filles, Marie-Christine, Dominique et Anne, et de six petits-enfants, Arthur, Timothé, Nathanaël, Noah, Tobias et Lou-Anne.

Le sport a tenu une grande place au sein de leur couple. Bénévoles au club de l'AS Cheminot, François en a occupé la présidence jusqu'en 2009. Il a été honoré de la médaille d'or du ministère de la jeunesse et des sports. Désormais, le jardinage, les voyages et leurs petits-enfants agrémentent en douceur leur quotidien.

ETAT CIVIL

Virginie MUZZOLON et Jean-Christophe DEMONT se sont dit oui le 16 mai.

Chantale SPANNAGEL et Émile CUEVAS se sont dit oui le 5 juin.

Celia DIMOFSKI et Yoan PASTUREL ont renouvelé leurs vœux de mariage le 13 juin.

Mme AGEORGES, née HELDRE, Marie Thérèse est décédée le 30 avril.

Mr KANNENGISSER Raymond, ancien conseiller municipal de mars 1977 à mars 1983, nous a quitté brutalement le 17 juin.

Des arrêtés ont été pris par le Maire pour rappeler et imposer les règles pour



Il n'est pas très compliqué de faire preuve de bonne volonté et d'accorder un peu d'attention aux autres. Pourtant, les incivilités sont tenaces et se manifestent sous plusieurs aspects :

stationnement gênant ou non autorisé, obstruction de passage, déchets, déjections canines, fumée, tapage, cris, moteurs, aboiements incessants des chiens...

L'équipe municipale a besoin de chacun de vous, pour l'intérêt de tous et la qualité de vie à POUILLY.

Et durant la période estivale, restez vigilants dans votre quartier en cas de fortes chaleurs, si vos voisins sont seuls et âgés, ou si vous constatez des phénomènes inhabituels ou suspects (composez le 17).

